MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ACADÉMIE DE NICE

CENTRE NATIONAL
DE DOCUMENTATION
PÉDAGOGIQUE

Centre Régional de Documentation Pédagogique

Nice le

16 Novembre 1992

L'Inspecteur d'Académie
Directeur du CRDP de Nice

à

Monsieur GARRIGUES Jean
83490 Le Muy

N/Réf : SG/GEN8/MT/NB/n°178

Objet : réunion du Conseil d'Administration du CRDP

Dans l'attente de la parution imminente au Journal Offlciel, je vous serais infiniment reconnaissant de bien vouloir noter la date de notre **premier Conseil d'Administration,** sous la présidence de Monsieur le Recteur,

le mercredi 16 décembre 1992 à 9h30
au C.R.D.P. de Nice (salle de conférence)
51 ter, avenue Cap de Croix à Nice (*).

Je vous serais très obligé de bien vouloir assister à cette réunion.

Les documents de travail vous parviendront dans le courant de la dernière semaine de Novembre.

M.TIRAN

PJ : Liste des membres du C.A.

(*) entrée parking "Rectorat /CRDP" par l'**Impasse des Orchidées** (fléchée)

B.P. 11 - 06101 NICE CEDEX 2 Tél. : 93.53.71.98. - Fax. : 93.53.72.50.

Monsieur **KARSENTI** Albert
Principal
Collège "Emile Thomas"
Quartier des Collettes
83000 TOULON

- 2 ENSEIGNANTS :

Mademoiselle **NARET** Michèle
Documentaliste MAFPEN
RECTORAT
53, Avenue Cap de Croix
6100 NICE

Monsieur **ATHENOUR** Christian
Maître de Conférence
Université de Nice
13 ter, avenue Caravadossi
06000 NICE

*** 2 REPRESENTANTS PARENTS D'ELEVES :**

- P.E.E.P.

Monsieur **GARRIGUES** Jean
338,Boulevard de la Libération
83490 LE MUY

- F.C.P.E.

M.....
6, rue de FRANCE
06000 NICE

.../...

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
DE l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
DE LA RECHERCHE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES
ET DU CONTROLE DE GESTION

ARRETE

portant désignation des membres du conseil d'administration du Centre régional de documentation pédagogique de l'académie de NICE

F 19627141A

Le ministre l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

VU le décret n° 92-56 du 17 janvier 1992 relatif au centre national de documentation pédagogique et érigeant en établissements publics les centres régionaux de documentation pédagogique et notamment son article 4 ;

VU l'arrêté du 26 septembre 1995 établissant la liste des organisations syndicales aptes à désigner des représentants au sein des comités techniques paritaires institués auprès des directeurs des centres régionaux de documentation pédagogique ;

ARRETE

Article 1 - Sont nommés membres du conseil d'administration du Centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Nice pour une durée de trois ans à compter de la publication du présent arrêté :

- M. ROCCA François, directeur de l'institut universitaire de formation des maîtres de Nice

- En qualité de représentants des communautés éducatives, sur proposition du recteur d'académie :

M. REGNAULT Claude,	proviseur
Mme CALIZZANO Béatrice,	principal
M. HUG Thierry,	conseiller pédagogique
M. ATHENOUR Christian,	directeur d'études
M. GARRIGUES Jean,	parent d'élève
Mme BRISSY Renée,	parent d'élève

Arrêté du 29 novembre 1995 portant composition du jury des épreuves d'accès au cycle préparatoire au deuxième concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature

NOR : *JUSH9570032A*

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 29 novembre 1995, le jury chargé d'apprécier la valeur des épreuves d'entrée au cycle préparatoire au deuxième concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature est ainsi composé :

Président

M. Sodini (Charles), avocat général à la Cour de cassation.

Membres

M. Demory (Philibert), magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, chef du bureau à la direction des services judiciaires du ministère de la justice.

Mme Laurens (Dominique), premier substitut au tribunal de grande instance d'Evry.

M. Castel (Philippe), conseiller à la cour d'appel de Paris.

M. Darcy (Gilles), professeur à l'université Paris-XIII.

Dans le cas où le président du jury se trouverait dans l'impossibilité d'accomplir sa mission, il serait remplacé par Mme Laurens.

Arrêté du 29 novembre 1995 portant composition du jury des épreuves d'entrée au cycle préparatoire au troisième concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature

NOR : *JUSH9570033A*

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 29 novembre 1995, le jury chargé d'apprécier la valeur des épreuves d'entrée au cycle préparatoire au troisième concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature est ainsi composé :

Président :

M. Sodini (Charles), avocat général à la Cour de cassation.

Membres :

M. Demory (Philibert), magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, chef de bureau à la direction des services judiciaires du ministère de la justice ;

Mme Laurens (Dominique), premier substitut au tribunal de grande instance d'Evry ;

Mme Gintzburger (Monelle), juriste d'entreprise ;

M. Darcy (Gilles), professeur à l'université Paris-XIII.

Dans le cas où le président du jury se trouverait dans l'impossibilité d'accomplir sa mission, il serait remplacé par Mme Laurens.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 24 novembre 1995 portant nomination au conseil d'administration du centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Nice

NOR : *MENF9502714A*

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 24 novembre 1995, sont nommés membres du conseil d'administration du centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Nice pour une durée de trois ans à compter de la publication du présent arrêté :

M. Rocca (François), directeur de l'institut universitaire de formation des maîtres de Nice.

En qualité de représentants des communautés éducatives

Sur proposition du recteur d'académie :
M. Regnault (Claude), proviseur.
Mme Calizzano (Béatrice), principal.
M. Hug (Thierry), conseiller pédagogique.
M. Athenour (Christian), directeur d'études.
M. Garrigues (Jean), parent d'élève.
Mme Brissy (Renée), parent d'élève.

En qualité de personnalités compétentes

M. Benessiano (Pierre), délégué à la formation professionnelle et à l'apprentissage.

M. Nicoletti (Bernard), président de l'union patronale interprofessionnelle des Alpes-Maritimes.

M. Cornillon (Raphaël), chef de la mission académique à la formation des personnels de l'éducation nationale.

En qualité de représentants des personnels du centre régional de documentation pédagogique

Sur proposition de la Confédération française démocratique du travail (C.F.D.T.) :

M. Ragot (Jean-Pierre).

Sur proposition de la Fédération de l'éducation nationale (F.E.N.) :

M. Deloche (Christian) ;
M. Trousselier (Alain).

En outre, sont désignés pour la même période par les autorités compétentes :

En qualité de représentants de l'Etat

M. Ghigo (Claude), directeur adjoint de la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle des Alpes-Maritimes.

M. Klee (Louis), conservateur général, bibliothèque universitaire de Nice Sophia-Antipolis.

M. Collet (Bernard), directeur délégué de l'Agence nationale pour l'emploi de Nice.

En qualité de représentants des collectivités locales

M. Estrosi (Christian), représentant la région.
Mme Pons (Josette), représentant les départements.
M. Lopez (Albert), représentant les départements.
M. Cavallier (François), représentant les communes.

Arrêté du 24 novembre 1995 portant nomination au conseil d'administration du centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Strasbourg

NOR : *MENF9502715A*

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 24 novembre 1995, sont nommés membres du conseil d'administration du centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Strasbourg pour une durée de trois ans à compter de la publication du présent arrêté :

M. Goedel (Denis), directeur de l'institut universitaire de formation des maîtres d'Alsace.

En qualité de représentants des communautés éducatives

Sur proposition du recteur d'académie :
M. Meyer (Bernard), proviseur.
M. Herrgott (Bernard), proviseur.
M. Metayer (Michel), professeur de lycée.
Mme Debruille (Marlène), documentaliste.
M. Bouchon (Guy), parent d'élève.
M. Stiebert (Jean-Paul), parent d'élève.

En qualité de personnalités compétentes

M. English (Jean-Louis), directeur régional de France 3.

M. Littler (Gérard), conservateur de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.

J.O n° 288 du 12 décembre 1995 page 18077 texte n°

MESURES NOMINATIVES

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,

ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 24 novembre 1995 portant nomination au conseil d'administration du centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Nice

NOR: MENF9502714A

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 24 novembre 1995, sont nommés membres du conseil d'administration du centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Nice pour une durée de trois ans à compter de la publication du présent arrêté :

M. Rocca (François), directeur de l'institut universitaire de formation des maîtres de Nice.

En qualité de représentants des communautés éducatives

Sur proposition du recteur d'académie :

M. Regnault (Claude), proviseur.

Mme Calizzano (Béatrice), principal.

M. Hug (Thierry), conseiller pédagogique.

M. Athenour (Christian), directeur d'études.

M. Garrigues (Jean), parent d'élève.

Mme Brissy (Renée), parent d'élève.

En qualité de personnalités compétentes

M. Benessiano (Pierre), délégué à la formation professionnelle et à l'apprentissage.

M. Nicoletti (Bernard), président de l'union patronale interprofessionnelle des Alpes-Maritimes.

M. Cornillon (Raphaël), chef de la mission académique à la formation des personnels de l'éducation nationale.